# **L'INTERNAT**

OBLIGATOIRE sauf pour les élèves originaires d'Avranches et communes limitrophes.

Tarif à titre indicatif 2019-2020 : 1 309,00 €

Bourses nationales possibles



# LA SCOLARITE

Chaque semaine l'élève bénéficiera d'une scolarité adaptée à la pratique de l'arbitrage selon les objectifs définis :

Préparation athlétique : 2h le mardi et 2h le jeudi

Formation théorique : 1h30 le lundi soir

Préparation théorique : 2h le mercredi (ou plus si besoin) Préparation technique-tactique et culture de l'arbitrage :

2h le mercredi

Alternance théorie/pratique le mercredi après-midi

TOTAL ATHLETIQUE 120 heures TOTAL ARBITRAGE 120 heures

#### **LES OBJECTIFS**

Réussir sa scolarité en obtenant le baccalauréat et atteindre au terme de 2 ou 3 années de formation, le plus haut niveau régional de Jeune Arbitre et prétendre au concours de JEUNE ARBITRE DE LA FEDERATION

### **LA FORMATION**

Une formation continue en suivant 4 grands axes :

- ✓ La préparation athlétique,
- ✓ La préparation théorique,
- ✓ La préparation technique et tactique,
- ✓ La culture du football et de l'arbitrage.

# LA POURSUITE D'ETUDES

- Baccalauréat général
- Baccalauréat STMG Sciences & Technologies du Management et de la Gestion

#### LA PROCEDURE D'ADMISSION

✓ CONSTITUER UN DOSSIER

Ce dossier d'inscription est à retirer sur le site du lycée à l'adresse suivante :

https://littre.etab.ac-caen.fr

Date limite de retour du dossier :

Lundi 27 avril 2020

Date de la sélection des candidats :

Mardi 19 mai 2020

Les critères de sélections sont les suivants :

- Etre admis en classe de 2<sup>nde</sup> ou 1<sup>ère</sup>
  - Avoir des aptitudes physiques
- Etre passionné par la fonction arbitrale
- Avoir un domicile permettant de rentrer chez soi tous les week-ends